

Absente excusée : Frédérique JEAND'HEUR qui a donné procuration à Sylvie GIULIANI.

**I – BUDGET PRIMITIF 2014 :**

Le budget primitif pour l'année 2014 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal. La commune n'a aucun emprunt en cours et n'en engage pas pour cette année.

Pour le budget principal, les investissements s'élèvent à 451 089 € les dépenses et recettes de fonctionnement à 523 555 €.

Les subventions aux associations sont reconduites.

Cette année encore, M. le Maire propose de ne pas augmenter le taux des 4 taxes (taxe d'habitation, taxes foncières et CFE). Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**II – PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE :**

Les tableaux des permanences du bureau de vote pour les élections municipales des 23 et 30 mars 2014 sont établis.

**III – INFORMATIONS :**

**ELECTIONS** : *Attention, nouveauté : En application du Décret n°2013-938 du 18 octobre 2013, les électeurs, dans toutes les communes devront **obligatoirement** présenter au moment du vote, **un titre d'identité (carte d'identité ou passeport) et leur carte d'électeur.***

**Problème d'assainissement** : Lors de problème, égout bouché ou autre, téléphoner à VEOLIA au numéro figurant sur votre facture d'eau : 0 969 323 458 (appel non surtaxé).

**TRAVAUX A ISSANS** : Le Conseil Général informe qu'en raison de la réfection de la chaussée, la circulation sera interdite à tous les véhicules dans les 2 sens de circulation, sur la RD 37 (du PR 6 au PR 6 + 200), sur toute la commune d'Issans, pendant deux jours, sur la période du 17 mars au 21 mars 2014, de 7 h 00 à 19 h 00.

Le flux de circulation sera donc plus important sur notre commune pendant cette période.

\*\*\*\*\* Salutations à toutes et à tous \*\*\*\*\*

La Commission Information